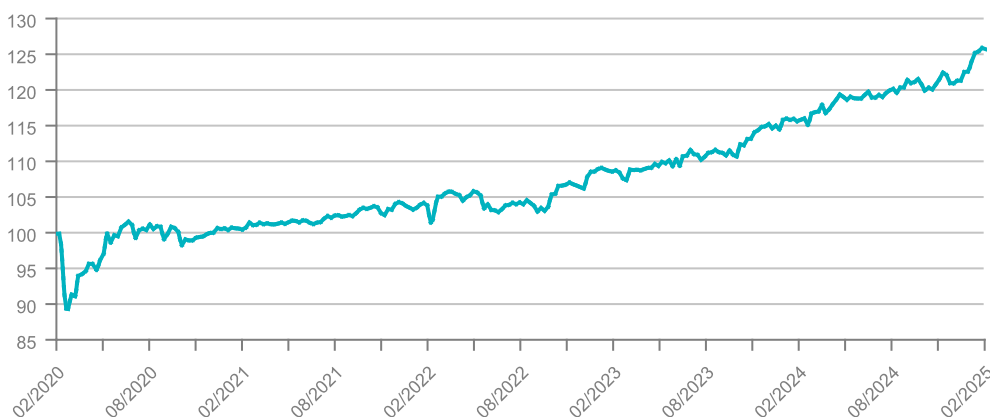


Actif net du portefeuille : 205,79 M€
Valeur liquidative de la part : 44,365 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCPE ' EPSENS LATITUDE DEFENSIF ' est un fonds nourricier du FCP ' SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF ' (part FS-C). L'objectif de gestion du FCPE est de chercher à obtenir, sur un horizon de placement d'au minimum 5 ans, une performance annuelle, nette de frais (du FCPE et de son fonds maître), supérieure à l'ESTER + 0,95 %. La stratégie d'investissement et le profil de risque du FCPE ' EPSENS LATITUDE DEFENSIF ' sont identiques à ceux du FCP maître, fonds multi-actifs.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

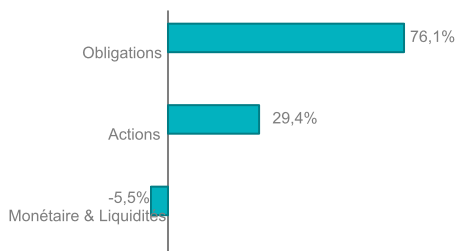
Performances cumulées (en %)	1 mois	2025	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	1,43	3,85	8,76	21,09	25,85	31,42

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	8,76	6,59	4,71	2,77

Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	5,06	8,49	1,83	4,26	-2,41

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



* Les données affichées sont celles du fonds maître.

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 03/08/2007

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Risque le plus faible ← Risque le plus élevé

Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Fonds mixte

Article SFDR (2) : 6

Code ISIN : FR0010375303

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,43%

Coûts de transaction : 0,12%

Affectation des résultats : Capitalisation

- Principaux risques :
- Risque de perte en capital
 - Risque action
 - Risque de taux
 - Risque de crédit
 - Risque de durabilité
 - Risque de change

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marchés et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

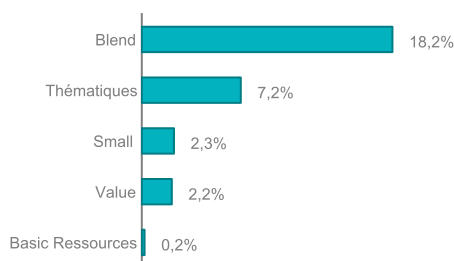


INDICATEURS DE RISQUE

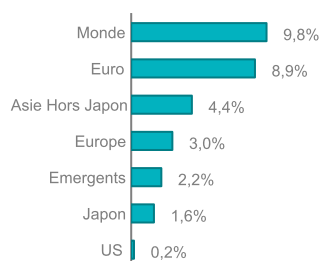
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	3,25	3,69	4,94

ANALYSE DU FONDS MAITRE - ACTIONS

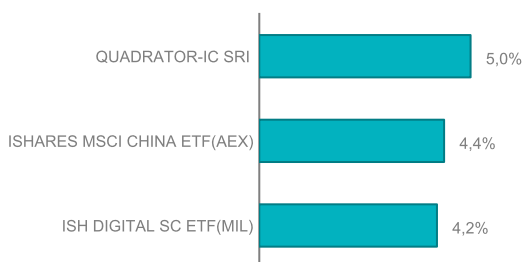
Répartition par style de gestion*



Répartition géographique*

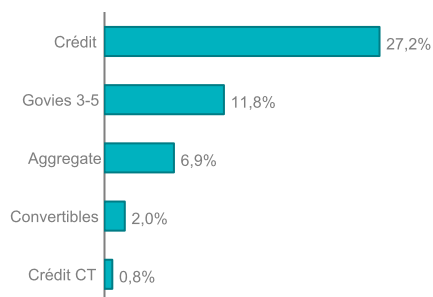


Les 3 principaux supports

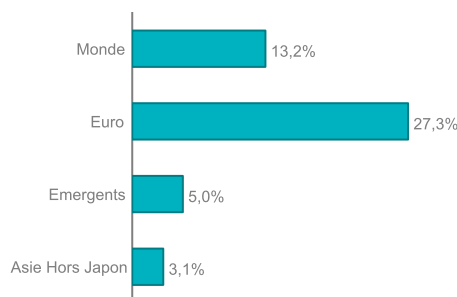


ANALYSE DU FONDS MAITRE - TAUX

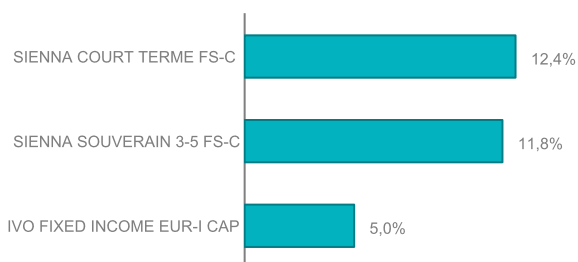
Répartition par style de gestion*



Répartition géographique*



Les 3 principaux supports



Économie et Marchés

L'élection de D. Trump a d'abord suscité l'optimisme, mais elle est devenue une source d'incertitude économique. Cela a entraîné une baisse des taux souverains américains à 10 ans (4,21%) malgré une inflation persistante (+3%). Le marché anticipe une politique accommodante de la Fed avec trois baisses de taux d'ici 2026. Dans ce contexte, le S&P 500 (-1,5%) et le Nasdaq (-3%) ont reculé, en partie à cause des résultats mitigés des géants technologiques et des doutes sur l'IA, exacerbés par la chute de NVIDIA (-8%). En Europe, la croissance des prêts aux ménages (+1,3%) est encourageante, bien que les indices PMI soient contrastés. Les actifs européens bénéficient de négociations sur l'Ukraine et d'une réduction des risques politiques, notamment en France et en Allemagne. Le Stoxx Europe 600 a progressé de +3,3%. En Chine, le Hang Seng (+13,4%) a été soutenu par les valeurs technologiques et un dialogue entre le gouvernement et les entreprises. Au Japon, le Topix (-3,8%) a reculé à cause de l'appréciation du yen.

Le mot du gérant

Le mois a été riche sur le plan politique. D.Trump a commencé à mettre en oeuvre sa politique de hausse des droits de douanes avec une augmentation de 10% des tarifs douaniers sur les importations en provenance de Chine et de 25% sur le Canada et le Mexique. Des discussions sur un cessez-le-feu en Ukraine ont débuté, Trump s'engageant dans des négociations avec la Russie, une première depuis le début de la guerre. En Allemagne, les élections parlementaires ont eu lieu, bien que le leader conservateur de droite F.Merz de la CDU/CSU ait gagné, une coalition avec un autre parti reste à former pour avoir une majorité. En France, le budget a enfin été approuvé après des mois de débats. Dans ce contexte, les marchés actions européens terminent le mois en hausse (EuroStoxx 50 +3,4%, CAC 40 +2%) alors que le Dow Jones américain termine en baisse de 1,4%. Après la forte hausse des marchés actions européens depuis le début de l'année, nous décidons d'adopter une posture prudente dans nos investissements en réduisant notre sur-exposition aux marchés actions initiée en début d'année. Sur les taux d'intérêt, nous avons réduit la sensibilité de la partie obligataire du fonds.



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.